

Politique | En Dordogne, Jacqueline Gourault lance une opération de renouvellement urbain "exemplaire"



La ministre de la cohésion des territoires, Jacqueline Gourault était en visite hier à Coulounieix Chamiers pour signer l'engagement de l'Etat en faveur d'un vaste projet de renouvellement urbain d'un montant global de 49 millions d'euros. Il prévoit une refonte globale du quartier, de reconstruire des logements, de démolir des barres d'immeuble, de favoriser la mixité sociale, reconstruire un nouveau gymnase, de redynamiser les commerces. La population a été associée au dossier via la mise en place d'un Conseil citoyen, qui s'est réuni à 200 reprises au cours des deux dernières années.

La rénovation urbaine soutenue par l'Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU), ce n'est pas juste de grands projets dans les métropoles, mais aussi dans des quartiers d'agglomération ou des villes moyennes, c'est ce qu'est venu dire Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, lors de sa visite lundi en Dordogne. Et le projet du renouvellement urbain de Chamiers est tout à fait exemplaire. "C'est un projet qui s'étale sur 7 ans, qui porte sur différents volets : l'habitat, les équipements et espaces publics, l'économie et l'emploi. Il comprend la déconstruction de 201 logements répartis sur 3 résidences du quartier. Nous avons obtenu une fantastique dérogation de reconstruire sur le site, 49 logements locatifs sociaux et 5 logements en accession à la propriété. Nous allons diversifier l'offre habitat du quartier, avec un programme de mixité sociale. Il comprend la valorisation du foncier propre à accueillir entre 160 et 180 logements privés (en locatif libre ou en accession à la propriété), précise Jean-Pierre Roussarie, le maire de Coulounieix-Chamiers. Le programme comprend aussi la réhabilitation durable de 312 logements sociaux dont la réhabilitation thermique et acoustique de 154 logements. Ce projet de rénovation urbaine estimé à 49 millions d'euros comporte des équipements structurants : le pôle des solidarités avec le centre social qui compte plus de 800 adhérents, la construction d'une future maison de quartier, un futur gymnase qui devrait voir le jour en fin de programme, en 2025 ou 2026. "L'économie est aussi au coeur du dossier avec la création d'un village artisanal avec 12 boxes dont deux seront réservés aux habitants de la commune et un volet économie sociale et solidaire, " poursuit le maire. Les travaux devraient débuter en janvier 2019 avec les premières fondations du village artisanal.

Participation citoyenne

Jacqueline Gourault est venue signer le contrat d'engagement de cette opération du bas Chamiers, un projet

financé à 80% par divers partenaires (grand Périgueux, Fonds européens, commune, conseil régional) avec une participation exceptionnelle de l'ANRU à hauteur de 14 millions. Particularité de ce dossier, les habitants y ont été associés via un conseil citoyen - prévu par la loi- qui s'est réuni plus de 200 fois, au cours de ces deux dernières années. La ministre a pu s'entretenir avec les membres de conseil citoyen, impressionnée par la qualité des échanges et par le travail qu'ils ont réalisé. " La participation citoyenne est ici quelque chose de très fort. Elle a permis de s'approprier et de partager un projet. Ces conseils citoyens sont le symbole d'une démocratie participative que nous cherchons à promouvoir, a indiqué la ministre.



Comme une sorte de réponse, à l'interpellation d'une délégation de gilets jaunes de l'agglomération périgourdine qui revendique la mise en place d'une RIC, référendum d'initiative citoyenne. Jacqueline Gourault s'est dite favorable sous certaines conditions. "Le référendum d'initiative existe dans plusieurs pays démocratiques, c'est quelque chose bien sûr qui peut s'imaginer, on peut imaginer qu'il soit mieux structuré et organisé qu'il ne l'est aujourd'hui" a dit Jacqueline Gourault. Les gilets jaunes ont aussi réclamé la démocratie directe, sans élu. La ministre a exprimé cette fois plus de réserves, se disant attachée à "la démocratie représentative et à des élus répartis sur l'ensemble du territoire national."



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude -Hélène Yvard
Publié sur aqui.fr le 18/12/2018
[Url de cet article](#)